

Coupures volontaires d'électricité en janvier :

LA CIRCULAIRE BORNE CONTRE L'INSTRUCTION ET POUR PASSER EN FORCE SUR LES RETRAITES

Le gouvernement, plus isolé que jamais, évoque pudiquement un effet de coupures en « *peau de léopard* » en janvier. C'est un doux euphémisme. En application du plan qu'elle a esquissé pendant l'été 2022, la Première ministre Borne, dans une circulaire confidentielle, a transmis ses instructions aux préfets le 1^{er} décembre.

Dans les collèges et les lycées, le ministre Ndiaye, comme sous « *protocole COVID* », prépare la fermeture des écoles et établissements et organise le chaos pour les personnels, les élèves et leurs familles

Le ministre Ndiaye a confirmé que les délestages volontaires concerneront les établissements scolaires selon trois créneaux : 8h-10h, 10h-12h et 18h-20h. En conséquence, les établissements devraient fermer le matin : personnels et élèves seraient contraints de rester chez eux et à télétravailler comme sous protocole COVID. A ce stade, le ministre n'a aucune réponse quant à la possibilité pour les élèves de prendre leur repas de midi à la cantine. Comment le pourraient-ils si les cuisines sont privées d'électricité ? Quant à l'organisation de l'après-midi, sans chauffage le matin, personnels et élèves seraient soumis à un froid insupportable ce qui est déjà vécu dans de nombreux établissements où chacun est invité à conserver son manteau à cause de températures bien inférieures à 19°C. Et quid des établissements avec un internat en cas de coupures un soir de la semaine ? Les élèves seraient-ils sommés, la veille à 17 h pour le lendemain, de rentrer chez eux ? Pour être invités à revenir le surlendemain et risquer de nouveau une fermeture de l'établissement ? En réalité, dans le sillon creusé par le président de l'université de Strasbourg qui a décidé de fermer la faculté pendant deux semaines, et selon la méthode expérimentée par le ministre Blanquer pendant la crise sanitaire, le ministre Ndiaye compte réemployer le « *plan de continuité pédagogique* » COVID et multiplier les périodes de fermeture des établissements. C'est l'occasion d'imposer le télé-enseignement qui est pourtant rejeté par les familles, comme au collège. À D'Aubigné de Saintes, où les parents ont manifesté le 30 novembre contre les cours à distance en mathématiques. Le ministère veut passer en force pour imposer le télétravail aux enseignants, alors qu'il a déjà créé des ZR numériques comme à Nancy-Metz et transformé le CNED par décret en moyen de remplacement. Nul n'est dupe de la manœuvre ministérielle qui, pour ne pas recruter les milliers d'enseignants nécessaires, veut imposer le télé-enseignement beaucoup moins coûteux. Inadmissible pour le SNFOLC !

En janvier, pour faire passer sa contre-réforme des retraites, la Première ministre met en place les conditions d'un confinement énergétique qui ne dit pas son nom

Et d'un septième 49 ter, sur le budget, sur la Sécurité sociale ! Pourtant contraint au passage en force permanent, le gouvernement est plus déterminé que jamais à annoncer les modalités de sa contre-réforme des retraites mi-décembre. Il ne cache pas son intention de faire travailler tous les salariés au-delà de 65 ans et, conscient de la riposte interprofessionnelle qui s'organise au sein des confédérations syndicales dont FO, il s'achemine vers de nouvelles restrictions drastiques des libertés

publiques. C'est par effet domino que les coupures entraîneront notamment : l'annulation des trains, la suppression des métros, l'arrêt de l'éclairage public et des feux de circulation, la coupure du réseau téléphonique y compris pour les urgences, le retour à la bougie et les coupures de chauffage dans les logements etc.

Les préfets, qui organisent actuellement la mobilisation d'un surplus des forces de l'ordre pour janvier, auront autorisé à demander à la population de limiter les déplacements pour raison de sécurité. De la simple demande à l'arrêté préfectoral de restriction, il n'y a qu'un pas, chacun l'a vu. De manière opportune, son plan peut être déclenché alors qu'éclatent des grèves et des manifestations, par exemple, pour le retrait de la contre-réforme des retraites. C'est un véritable barrage que le gouvernement voudrait dresser contre les revendications des salariés. Le gouvernement rejoue le mauvais scénario des restrictions imposées pendant la crise sanitaire. La « *sobriété* » ne concerne toutefois pas les revenus des grands patrons du CAC 40 qui ont explosé (+ 71%). Alors que le gouvernement poursuit le blocage du SMIC et du point d'indice pour tous les fonctionnaires, il prépare pour janvier de nouvelles baisses des DHG, des suppressions de postes et de classes pour septembre 2023, la casse du collège et du baccalauréat, l'alourdissement de la charge de travail pour tous. Pour le SNFOLC, cela ne peut pas durer !



Pour nos retraites, nos salaires, nos postes, nos statuts et nos conditions de travail, la FNEC FP- FO et le SNFOLC appellent les personnels à se réunir partout pour préparer la riposte face à ce gouvernement qui persiste dans ses projets. C'est par la mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire la grève, la vraie grève comme nous l'avons fait en 2019 pour les retraites, que nous ferons reculer le gouvernement sur l'ensemble de ses contre-réformes.

FNEC FP
FO ELECTIONS 2022
PROFESSIONNELLES du 1^{er} au 8 décembre **JE VOTE FO !**